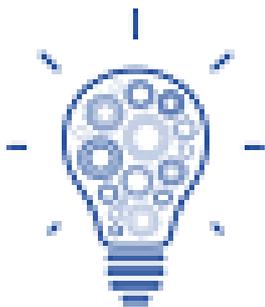


<http://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article1448>



Actions de prévention au collège Val de Voise

- 3- Actions et projets au collège -



Publication date: mercredi 30 novembre 2022

Copyright © Collège Val de Voise - Gallardon - Tous droits réservés

Cette semaine, le collège Val de Voise a accueilli deux intervenants de l'Équipe Mobile de Sécurité (EMS) de l'académie Orléans-Tours.

Dans le cadre du volet "Prévention" de leurs missions, Maéva Fondelot et Patrice Giordano sont venus devant les classes de Sixième pour parler avec les élèves de harcèlement et de cyber-harcèlement et devant les classes de Cinquièmes pour évoquer l'utilisation des écrans en général et des réseaux sociaux en particulier.

La première partie des interventions devant les Sixièmes est consacrée à la définition de plusieurs termes : les caractéristiques d'un fait de harcèlement, pourquoi utiliser le mot "intimidateur" plutôt que "harceleur", qu'est-ce que le cyber-harcèlement. Il est également rappelé aux élèves qu'un fait unique de violence est, lui aussi, grave et punissable, même si ce n'est pas du harcèlement. Les élèves sont invités à lister les différentes formes de harcèlement et à définir les différentes formes de violence (verbale, physique, psychologique, numérique).

Dans un dialogue avec les élèves, Mme Fondalot introduit et explique différentes notions, comme celle de l'empathie et apporte des conseils à suivre que l'on soit cible ou témoin. Elle évoque aussi clairement les sanctions prévues par la loi à l'égard des auteurs de harcèlement, comme les mesures éducatives, les amendes et peines d'emprisonnement qui peuvent être prononcées par la Justice.

L'intervention se conclut avec le visionnage d'une vidéo intitulée "Liker, c'est déjà harceler", qui est ensuite décryptée avec les élèves et permet de répéter les conseils de comportement à adopter si l'on est la cible d'un cyber-harcèlement.

L'intervention devant les classes de Cinquième est centrée sur les écrans et l'utilisation des réseaux sociaux, dans un cadre plus large d'éducation aux médias. Mme Fondalot éclaire des termes tels que fake news, rumeur, photo-dossier, manipulation mentale, et aborde les notions de consentement et de droit à l'image. Elle donne des conseils aux élèves et les informe sur les risques de santé physique et psychologique, liés à l'excès d'écrans. L'intervenante reprend également les éléments fondamentaux de défense en cas de contact avec une personne malintentionnée sur un réseau social : alerter un adulte + bloquer le correspondant + le signaler + faire des captures d'écran. La fin de l'intervention est consacrée à la vidéo "Sur Internet, tous les amis ne nous veulent pas du bien", qui met en évidence le fait que des personnes malveillantes peuvent avancer à visage masqué pour parvenir à leurs fins.

Mme Fondalot conclut en rappelant qu'Internet et les réseaux sociaux restent d'extraordinaires moyens d'échanges, de communication, mais avec lesquels il faut appliquer des règles de prudence.

[<http://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-val-de-voise-gallardon/local/cache-vignettes/L189xH267/3018-bfa85.jpg>]

[http://clg-val-de-voise-gallardon.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/clg-val-de-voise-gallardon/local/cache-vignettes/L355xH142/nah_numeros-9ea9d.png]